

jamais de viande, et qu'ils ne se nourriront que de la chair des crocodiles, de mauvais poissons, et de coquillages.

Ces peuples obéissent aveuglément aux moindres volontés du grand Chef: ils le regardent comme le maître absolu, non-seulement de leurs biens, mais encore de leur vie, et il n'y a pas un d'eux qui osât lui refuser sa tête lorsqu'il la demande. Quelques travaux qu'il leur ordonne, il leur est défendu d'en exiger aucun salaire. Les Français, qui ont souvent besoin de chasseurs ou de rameurs pour des voyages de long cours, ne s'adressent qu'au grand Chef. Celui-ci fournit tous les hommes qu'on souhaite, et reçoit le paiement sans en faire part à ces malheureux, à qui il n'est pas même permis de se plaindre. Un des principaux articles de leur Religion, sur-tout pour les domestiques du grand Chef, est d'honorer ses funérailles en mourant avec lui pour aller le servir dans l'autre monde; ces aveugles se soumettent volontiers à cette loi, dans la folle persuasion où ils sont, qu'à la suite de leur Chef, ils vont jouir du plus grand bonheur.

Pour se faire une idée de cette sanglante cérémonie, il faut savoir que, dès qu'il naît au grand Chef un héritier présomptif, chaque famille qui a un enfant à la mamelle doit lui en faire hommage. Parmi tous ces enfans on en choisit un certain nombre, qu'on destine au service du jeune Prince, et dès qu'ils ont l'âge compétent, on leur donne un emploi conforme à leurs talens: les uns passent leur vie ou à la chasse, ou à la pêche, pour le service de sa table; les autres sont employés à l'agriculture; d'autres ne servent